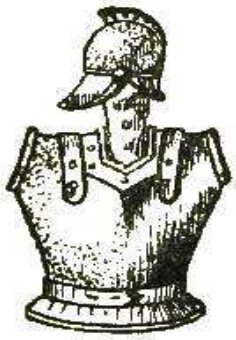
Titre : **9e RÉGIMENT du GÉNIE** **COMPAGNIE 6/2** **HISTORIQUE** **1914 - 1918**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Génie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : *Numérisation : **P. Chagnoux - 2009***
Référence : **IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT** **NANCY - PARIS – STRASBOURG**	Transcripteur : **Paul CHAGNOUX** Date : **Juin 2009**

Ancestramil

P. CHAGNOUX
Juin 2009

HONNEUR et PATRIE

9e RÉGIMENT DU GÉNIE
HISTORIQUE
DE LA
COMPAGNIE 6/2
PENDANT LA GUERRE 1914 - 1918



IMPRIMERIE BERGER - LEVRAULT
NANCY - PARIS – STRASBOURG

9e RÉGIMENT du GÉNIE
COMPAGNIE 6/2
HISTORIQUE
PENDANT LA GUERRE 1914 - 1918

La compagnie 6/2 du 9e régiment du génie, affectée à la 40e division, a pris une part très active à toutes les opérations de cette division dans la guerre de rase campagne.
Du 31 juillet au 12 août 1914, elle travaille dans la région de Flirey.
Du 13 au 21 août, dans la région de Piennes, Viéville, Maizeray.
Le 22 août, elle prend part au combat très vif de Mercy-le-Haut.
Puis, du 23 au 26 août, elle construit des organisations défensives dans la région de Billy-sous-Mangiennes.
Du 26 août au 22 septembre, elle organise des travaux de défense sur les rives de la Meuse (bois de Forges, près de Montfaucon, Chaumont-sur-Aire, Jumelles d'Orne).
Du 22 septembre au 19 décembre, elle prend part aux opérations dans le secteur de Lacroix-sur-Meuse (combat et organisation du terrain, sur lequel la 40e D.I. a fructueusement arrêté les Allemands dans leur tentative de passage de la Meuse.
Du 10 janvier au 11 août 1915, elle est en Argonne, dans les divers secteurs de la Houillette, A.B.C., Bagatelle, Beaumanoir, Marie-Thérèse.
Pendant sept mois, sous la pluie et dans la boue, sur un terrain en proie à la poussée constante d'un ennemi supérieurement outillé, ravitaillé et exercé, malgré les obus, les grenades et les mines, elle participe à la lutte sans merci que mène le 32e C.A. contre des troupes d'élite. Elle

Ancêtre Tramil

contribue à toutes les opérations dont les noms rappelés ci-dessus sont à eux seuls des titres de gloire, particulièrement à celle des 29 janvier, 1er mai, 30 juin, 13 et 14 juillet ; elle participe avec entrain, courage et abnégation à tous les travaux d'organisation (tranchées et barrages en première ligne), aux diverses opérations offensives, à tous les coups de main (attaques de barrages ennemis, établissement de brèches dans les réseaux) ; elle fait la guerre de mines (Bagatelle) et opère non seulement avec la 40e D.I., mais aussi avec la 42e D.I. et les troupes coloniales. C'est une période des plus pénibles, où tous, officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs, font bravement et héroïquement leur devoir au contact de l'ennemi, malgré les pertes journalières très fortes (44 tués, 200 blessés, 65 évacués pour maladies et 23 disparus), la plupart restés sur le terrain en avant des premières lignes ou ensevelis dans les explosions de mines.
Lorsque le 32e C.A. quitte l'Argonne où, au prix de sanglants sacrifices, il a définitivement cloué l'adversaire sur ses positions, il a l'honneur de recevoir – distinction très rare à cette époque – la citation à l'ordre de l'armée dont le texte suit :

ORDRE N° 157

Le général **HUMBERT**, commandant la IIIe armée, cite à l'ordre de l'armée :

Le 32e corps d'armée

Depuis sept mois, défend ses positions contre les attaques incessantes de l'ennemi. Durant cette lutte sans trêve ni repos, il a fait montre des plus belles qualités : endurance, discipline, courage. Chefs et soldats sont animés du plus haut sentiment du devoir ; ils honorent l'armée.

Ce légitime hommage rendu à la vaillance de toutes les troupes du 32e C.A. ne peut laisser insensibles les sapeurs de la compagnie 6/2, qui ont contribué pour leur part à le mériter. Ils trouvent dans cette récompense collective un témoignage de leur courage, un certificat de bravoure qui garde toujours sa valeur, si belles qu'aient été leurs citations postérieures.

Du 5 septembre à fin décembre 1915, elle est en Champagne.
Jusqu'au 23 septembre, la compagnie prend part aux divers travaux d'aménagement du terrain d'attaque ; les 23 et 24 septembre, elle opère des coupures dans les réseaux de fil de fer et fait des tentatives de destruction d'abatis ; le 25 septembre, elle participe à l'attaque avec les premières vagues d'infanterie et organise sur-le-champ le terrain conquis ; du 25 septembre au 5 octobre, elle contribue activement à l'organisation définitive de ce terrain. Le 5 octobre, elle construit une parallèle de départ devant le bois 372 ; le 6 octobre, elle est encore avec les premières vagues d'assaut et reste sur le terrain pris à l'ennemi. Dans ces diverses opérations, 23 tués, 40 blessés et 7 disparus. D'octobre à fin décembre, elle coopère très activement à la nouvelle organisation du secteur. Lorsque la 40e D.I. quitte cette région, elle laisse à ses successeurs un terrain organisé, permettant de faire face à toute éventualité. Après un court repos, dont elle profite pour compléter son instruction, la compagnie 6/2 est mise à la disposition du génie de la IVe armée, pour l'organisation d'une position de deuxième ligne (région Somme-Suippes – Laval – Les Hurlus – Mesnil – Perthes) sur un terrain fréquemment bombardé. Elle n'y reste que quelques jours, car c'est le moment où les Allemands lancent contre Verdun leur grande offensive. La compagnie 6/2 se dirige par étapes vers la région menacée, et, le 17 mars 1916, elle a l'honneur de prendre rang parmi les défenseurs de la célèbre citadelle, dans le secteur entre la Meuse et le Mort-Homme. Du 17 mars au 8 avril, elle collabore d'une façon intime avec la 80e brigade, aussi bien à l'organisation du terrain en première ligne qu'aux attaques proprement dites ou aux opérations diverses, subissant avec l'infanterie les bombardements les plus violents. Elle se distingue particulièrement le 26 mars, en faisant des coupures dans les réseaux ennemis. Le 17 avril, après un mois de combats

incessants, les troupes d'infanterie de la 40e division sont relevées pour aller prendre à l'arrière un repos bien gagné et oublier pour quelque temps les fatigues des jours de lutte et les transes des nuits sans sommeil, où les hommes blottis sous une toile de tente ou sous une tôle, devaient attendre, impassibles, les obus contre lesquels aucune protection ne pouvait les défendre. La compagnie 6/2, qui a vécu ces heures de souffrance, reste à son poste et se met à la disposition de la 69e D.I. Elle combat dans la région du 23 au 30 avril et du 26 mai au 6 juin ; le 28 avril, le 30 mai, les 1er et 2 juin, pendant les dures contre-attaques ennemies, malgré un bombardement d'une intensité sans égale, elle raccorde les tranchées de première ligne. Le 6 juin, la compagnie 6/2 quitte la région de Verdun. Placée depuis plus de trois mois sous les murs de la vieille place forte, en un point capital de la défense, elle a accompli, au cours de cette longue et douloureuse période, des prodiges de ténacité, d'ardeur et de dévouement, sans ménager ses peines ni ses sacrifices ; elle a lutté magnifiquement, travaillant sans relâche, dépensant une somme d'énergie intense et mettant en œuvre un ensemble extraordinaire de bravoure individuelle et collective.
C'est avec fierté que la compagnie 6/2 avait entendu lecture du télégramme adressé, le 4 mai, par le général **JOFFRE** au commandant de la 40e division. Ce télégramme était ainsi conçu :

Le général **JOFFRE**, commandant en chef, envoie au général **LECOMTE**, commandant la 40e division, et aux belles troupes qu'il commande ses plus cordiales félicitations pour les succès qu'ils ont remportés au Mort-Homme.
Il sait qu'il peut compter sur eux pour soutenir la brillante réputation qu'ils ont acquise par leur bravoure depuis le début de la campagne.

Le **16** du même mois, le général commandant la IIe armée témoignait, lui aussi, de la satisfaction que lui avait donnée la 40e division, en lui adressant la citation suivante :

La 40e division d'infanterie

A, du 16 mars au 6 avril 1916, organisé avec méthode et défendu avec acharnement un terrain particulièrement visé par l'ennemi, dont toutes les attaques ont été brisées. Du 15 avril au 4 mai, prenant à son tour l'initiative des attaques, malgré les bombardements quotidiens d'une extrême violence et les retours offensifs furieux des Allemands, la 40e D.I. a progressivement conquis plus de 1.500 mètres de tranchées et infligé de lourdes pertes à l'ennemi. Elle a ainsi attaché d'une manière impérissable les noms du Mort-Homme et de Cumières aux drapeaux de ses régiments, qui avaient déjà bien mérité de la patrie par leur belle défense de l'Argonne et leur vigoureuse offensive de Champagne.

En transmettant aux troupes la nouvelle de cette distinction, le général **LECOMTE**, commandant la 40e D.I., joignait ses félicitations sous la forme suivante :

ORDRE n° 136 du 18 MAI 1916

Camarades fantassins, artilleurs et sapeurs, vous avez rivalisé de vaillance, d'énergie, d'endurance, d'esprit d'abnégation et de sacrifice le plus complet. J'ai le grand honneur d'être à votre tête depuis le 26 août 1914, et vous ne m'avez jamais donné que des satisfactions, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Je suis fier de vous !

Oui, autant que leurs camarades des autres armes, les sapeurs de la 6/2 pouvaient défiler la tête haute en quittant ce secteur désolé. Ils avaient conscience d'avoir contribué à briser l'effort gigantesque des Allemands contre Verdun.
Et quand la 40e D.I. s'appela plus tard « la Vaillante du Mort-Homme », en souvenir de l'héroïsme des défenseurs du sommet bouleversé que tant d'entre eux avaient arrosé de leur

sang, les sapeurs de la compagnie 6/2 purent se rendre cette justice d'être comptés à bon droit parmi les vaillants dont la résistance indomptable avait arrêté sur le Mort-Homme l'élan terrible de l'ennemi.
Du 20 juin au 2 août, la compagnie occupe, dans le secteur du bois d'Ailly, les tranchées du bois Hulot et Saint-Jean, et se livre à des travaux de contre-mine, dont les abords sont soumis à de très fréquents bombardements par engins de tranchée.

Du 7 au 26 août 1916, la compagnie se rend dans le secteur de Baccarat, où elle continue les travaux de mine du Chamois ; elle reste dans ce secteur quelques jours encore après le départ de la division, à la disposition de la 6e D.C.
Le 10 septembre, elle embarque à Bayon, d'où elle est transportée dans la région de Crèvecoeur ; après quelques jours d'attente, elle est jetée dans la bataille de la Somme.
C'est le moment où la lutte bar son plein : la prise de Combles vient de succéder à la prise de Bouchavesnes, mais les conditions climatiques sont défavorables : il pleut depuis plusieurs jours, les tranchées et les trous d'obus sont remplis d'eau ; les hommes sont trempés, le ravitaillement est difficile, parfois impossible. Pendant quatre jours, officiers et sapeurs ne consomment que des vivres de réserve. Le sol est couvert d'une boue glissante qui rend la marche des plus pénibles. Cela ne diminue pas l'ardeur de la 6/2 qui, dès son arrivée, collabore étroitement aux opérations des troupes du secteur. Elle prend part à toutes les attaques (1er et 7 octobre en particulier), concourt à l'organisation du terrain conquis et se dévoue dans l'organisation des communications de première ligne, malgré de très gros bombardements, ce qui permet d'assurer le ravitaillement des unités de l'avant. A, dans cette période, 5 tués, 38 blessés et une dizaine d'évacués pour fatigues exceptionnelles.
Après vingt jours de repos dans la région de Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure), la compagnie 6/2 remonte, le 5 novembre 1916, dans le secteur de Sailly-Saillisel, où elle aménage le terrain conquis et prend part, sous un bombardement intense par obus toxiques et explosifs, aux attaques couronnées par l'occupation de Sailly.
Le 16 novembre 1916, la compagnie 6/2 quitte définitivement ce secteur de la Somme où elle a éprouvé de lourdes pertes, au cours d'opérations menées sous un feu infernal. Ayant pris sa part des combats et des souffrances et coopéré au succès, elle participe aux remerciements qu'adresse le général commandant le 32e C.A. à toute la 40e D.I. dans son ordre général n° 900, dont le texte est transcrit ci-après :

ORDRE GÉNÉRAL N° 900, DU 22 OCTOBRE 1916

La 40e division est entrée dans la bataille de la Somme, le 29 septembre. Pendant dix-huit jours, sous un bombardement qui lui rappelait les labeurs du Mort-Homme, elle a progressé, enlevant les tranchées des Portes de Fer, de Tæplitz et de Berlin, et pénétrant dans Sailly-Saillisel.
Une fois de plus, elle a justifié sa glorieuse citation à l'ordre de l'armée.
Signé : Général **PASSAGA**.

Pendant le mois de décembre 1916, la compagnie perfectionne son instruction aux environs de Château-Thierry, puis elle est transportée en chemin de fer à Sainte-Menehould. Du 1er au 28 janvier 1917, elle occupe le secteur de la Main de Massiges où, indépendamment d'un service d'écoutes très pénible, aux postes avancés, elle travaille à la réorganisation des tranchées et à la construction d'observatoires et d'abris en première ligne. Fin janvier, elle est dirigée, partie par voie de terre, partie par voie de fer sur le secteur d'attaque future de la division où, dès son arrivée, elle construit les baraquements du bois Rivard, avec une telle ardeur et une telle rapidité qu'elle reçoit les félicitations du général commandant le 32e C.A.

Puis, toujours sans repos, elle est dirigée sur Cormicy, où elle se livre, du 19 février au 15 avril, avec un dévouement inlassable, à la préparation du terrain des attaques, avant l'offensive de l'Aisne.
Malgré les fatigues causées par deux mois de travaux ininterrompus, que le bombardement et le mauvais temps ont rendu extrêmement durs, le moral et le courage de la compagnie 6/2 restent intacts. Dans l'eau jusqu'à la ceinture, les sapeurs construisent, pendant la nuit du 15 au 16 avril, quelques heures avant l'attaque, les passerelles qui doivent permettre à l'infanterie de franchir le canal de l'Aisne à la Marne, et le Loivre, grossi par l'inondation. La compagnie remplit entièrement sa mission, et, le 16 avril, à 6 heures du matin, elle s'élance avec les vagues d'assaut contre la cote 108 et le mont Sapigneul, sous les tirs de barrage dirigés continuellement par l'ennemi ; puis elle s'occupe de l'organisation du secteur.
Après un repos de quelques jours, elle remonte en ligne et s'emploie activement à l'amélioration du terrain conquis, dans le secteur de Berry-au-Bac, cantonnant au camp de César, dans une zone continuellement bombardée.
Le 14 mai, la compagnie a l'honneur de recevoir, en récompense de sa belle tenue au feu et de son continu dévouement, la citation suivante à l'ordre du corps d'armée :

ORDRE GÉNÉRAL N° 573/A

Le général commandant le C.A. cite à l'ordre du 32e C.A. :

La compagnie 6/2 du 9e génie.

« A fait preuve, pendant toute la campagne, en Argonne, en Champagne, à Verdun, sur la Somme et enfin sur l'Aisne, en avril 1917, des plus belles qualités de zèle, de dévouement, d'ardeur au travail et de bravoure, aussi bien dans la guerre de mines que dans l'organisation du terrain sous le feu de l'ennemi.
Signé : **PASSAGA**.

Un texte officiel consacre ainsi dorénavant la valeur de la compagnie 6/2 qui opeut arborer fièrement sur son fanion la Croix de guerre, où brille l'étoile de vermeil.
Après avoir reçu des renforts, elle reprend pendant plus d'un mois (juin-juillet 1917) son instruction militaire et technique au camp de Mailly, où elle participe aux manœuvres de la division. Elle se soumet à un entrainement intensif, et s'y donne en entier avec une bonne volonté et une ardeur dignes d'éloges, sans se détourner un seul instant, malgré les exemples fâcheux de son devoir. Le moral des hommes est toujours très haut, et c'est avec une certaine allégresse que les sapeurs apprennent qu'ils sont de nouveau désignés pour reprendre place devant Verdun, où ils ont passé, en 1916, des heures pénibles, mais glorieuses.
Le 13 juillet 1917, la compagnie monte à Verdun. Elle est mise à la disposition de la 165e division pour contribuer à la préparation du terrain des attaques. Elle se met aussitôt à l'ouvrage et trace les parallèles de départ. Elle prend part aux attaques des 20 et 26 août, et reste avec cette division, dont elle reçoit les félicitations, jusqu'au 29 août.
Puis, immédiatement après, avec la 40e division, elle aménage et organise le terrain conquis. les bombardements deviennent de plus en plus violents de part et d'autre ; les travaux sont détruits chaque jour par les obus ennemis, les pluies ajoutant leurs effets destructeurs à ceux des bombardements. Malgré tout, la compagnie travaille sans relâche dans une atmosphère empoisonnée par les gaz toxiques. Les pertes sont lourdes, mais le moral est au-dessus de tout éloge : les sapeurs se montrent admirables de patience, d'ardeur à la tâche et de courage.
Le 23 septembre 1917, la compagnie est relevée et mise au repos à Uruffe (Meurthe-et-Moselle) ; le 8 octobre, elle a l'honneur de recevoir la citation à l'ordre de l'armée dont le texte suit :

P. CHAGNOUX
Juin 2009

ORDRE N° 5778 « D ».

Le général commandant en chef cite à l'ordre de l'armée :

La compagnie 6/2 du 9e génie.

« A montré, pendant toute la campagne, les plus belles qualités militaires et techniques. S'est toujours distinguée par son courage et son ardeur au travail, notamment en Argonne, en Champagne, au Mort-Homme, sur la Somme et sur l'Aisne, et plus récemment à Verdun, où, du 15 juillet au 23 septembre 1917, elle a participé, sous le commandement du capitaine **UBERTINO**, avec un dévouement inlassable et un moral très élevé, à la préparation des attaques et à l'organisation du terrain conquis. »

G.Q.G., le 8 octobre 1917,

Signé : **PÉTAIN**.

Dans ces quelques lignes, le général commandant en chef a su résumer, en un éloquent aperçu, les trois années de campagne pendant lesquelles la 6/2 s'était toute entière donnée à sa tâche, sans avoir jamais montré, même aux heures tragiques, le moindre signe de lassitude. Tous les sapeurs, les anciens qui avaient vécu toutes les batailles de la guerre, comme les jeunes, à qui leurs aînés avaient légué des leçons de noblesse et de courage, sentirent qu'une part leur revenait dans la distinction de la compagnie. Et cette palme, qui était bien à eux puisqu'ils l'avaient gagnée, ils prirent la résolution de la considérer comme un emblème qu'on ne peut ternir. Elle représente une tradition ininterrompue d'héroïsme qu'on ne peut renier, un héritage de gloire, lourd d'honneur et d'obligations, qui, en rappelant la route parcourue, indiquait, pour les étapes futures, le chemin glorieux d'où la compagnie 6/2 ne pouvait dévier.

Après quelques jours d'instruction passés au camp du Bois-l'Évêque, près de Toul, la compagnie 6/2 est transportée sur la rive gauche de la Moselle (Pont-à-Mousson, **Maidières**). Elle améliore tous les jours les travaux d'organisation et de défense de ce secteur ; avec leur dévouement habituel, ses sapeurs travaillent dans l'eau et dans la boue ; leurs cantonnements reçoivent souvent des obus et des gaz asphyxiants. Le secteur est relativement calme, mais il s'y fait de fréquents coups de main. Quand l'ennemi attaque, la compagnie 6/2 est alertée et fait le coup de feu avec les fantassins ; quand, au contraire, nous prenons l'initiative des opérations, les sapeurs font, au moyen de charges allongées, des brèches dans les réseaux, ou placent des charges concentrées dans les abris ennemis pour les faire sauter. Les volontaires se sont toujours présentés en nombre supérieur à celui qu'on demandait, ce qui prouve que plusieurs mois de séjour dans une région tranquille n'ont pas amolli le courage des hommes. Ils ont su, chaque fois qu'on a eu recours à eux pour ces coups de main, remplir leur mission jusqu'au bout et s'attirer les remerciements et les félicitations des officiers d'état-major et d'infanterie.

Mais c'est le moment où l'ennemi martèle notre front d'attaques successives et essaie d'ébranler notre ligne de défense, afin de nous énerver et de nous épuiser, pour frapper ensuite un grand coup avant l'arrivée en masse des troupes américaines. Le ciel de la guerre s'assombrit ; les plus confiants se demandent si tant de souffrances et d'héroïsme auront bien leur récompense, mais ce sont là des pensées vite abandonnées, car chacun se rend compte qu'il s'agit d'épreuves passagères que la France doit surmonter.

La 6/2 se devait à elle-même d'entrer dans cette nouvelle bataille et d'y jouer son rôle de toujours. Le 20 mai 1918, elle est ramenée au repos à Bicqueley (Meurthe-et-Moselle). Deux étapes en pleine chaleur ont accablé les hommes ; une épidémie de grippe atteint les deux tiers de l'effectif. C'est alors qu'on apprend l'avance subite de l'ennemi au Chemin des Dames. Dans la nuit du 28 au 29, la compagnie reçoit l'ordre d'embarquer, le lendemain, à Dommartin-lès-Toul.

Le matin du 30 mai, la compagnie débarque à Épernay, d'où elle est transportée en camions à

Belval-sous-Châtillon. La marche est retardée par une suite interminable de troupes anglaises qui descendent, et par les convois lamentables de civils en détresse fuyant devant l'invasion. C'est le renouvellement, à quatre ans de distance, des tristes visions de 1914. Au moment où la récolte s'annonçait splendide, les malheureux cultivateurs du Tardenois et des riches vignobles de Champagne doivent tout abandonner pour sauver leur existence. Après avoir dépensé tant d'énergie et de persévérance pour reconstruire les fermes incendiées et reconstituer les exploitations anéanties, et en être réduit à cette extrémité ! Pour la deuxième fois, devant l'écrasement de leur labeur et l'échec de leur ténacité, ces pauvres gens sentent saigner leur cœur, en présence de cette ruine nouvelle, et leur malheur se lit sur ces visages étirés où les larmes n'ont plus la force de couler.
Les sapeurs de la 6/2, dont beaucoup sont originaires des pays envahis, souffrent à la vue de ces scènes de déception et de découragement, mais ils savent réagir contre la douleur d'un spectacle qui leur rappelle le sort de leurs parents et de leurs amis. Plus cruelle est cette vision, et plus dure leur apparaît la tâche, plus grand sera leur dévouement et plus farouche leur résolution.
Et tandis que l'infanterie de la division lutte désespérément dans Romigny et Ville-en-Tardenois, contre des forces supérieures, la 6/2, après quelques heures de repos dans le bois de Belval, ne connaissant ni le jour ni la nuit, travaille sans arrêt au bois de la Cohette, pour organiser la croupe qui commande le ravin de Cuisles, puis au bois de Rodemat, où elle établit une position de repli.
Le soir du 1er juin, la situation devient critique : l'infanterie a eu de nombreux éléments dispersés ou anéantis. Le général de division, faisant appel à tous, a recours à la compagnie 6/2 pour lui demander un nouveau sacrifice : il s'en servira comme troupe d'infanterie. Les sapeurs, postés toute la nuit en tirailleurs, défendent, aux lisières du bois de Nanteuil, le village de La Poterne, contre une avance éventuelle de l'ennemi. Le lendemain, dès l'aube, la compagnie entreprend l'organisation de la partie est du bois des Courtons, considéré comme un des objectifs probables d'une attaque allemande, et dont la possession a pour nous la plus grande importance.
A partir de ce moment, l'offensive allemande étant enrayée, la 6/2 est employée à l'organisation du secteur, partie en première ligne (bois de la Cohette), partie sur la position intermédiaire. Les sapeurs sont mal installés, dans des bivouacs souvent bombardés, mais ils travaillent avec ardeur et sans relâche, parce qu'ils savent que l'ennemi va déclencher la grande offensive sur laquelle il compte pour terminer la guerre à son avantage.
Aussi, n'est-ce une surprise pour personne lorsque, le 14 juillet, un peu avant minuit, éclate soudain, comme un tonnerre épouvantable, le plus effrayant fracas qu'on ait jamais entendu. C'est un écrasement régulier et ininterrompu de toute la région, sous un feu roulant, qui, avec une précision mathématique, balaie tous les ravins et toutes les crêtes des lignes jusqu'à la Marne ; l'atmosphère, saturée de poudre et de gaz asphyxiants, devient irrespirable. Les communications téléphoniques sont coupées ; les arbres s'abattent en de sinistres craquements. Dans ce déluge de fer et de feu, personne ne perd son sang-froid. Le capitaine de la 6/2 se met en liaison avec le commandant du C.R. à l'organisation duquel il travaillait sur la position de résistance. Il fait occuper par un peloton la tranchée au sud de la Charmoise, pour assurer la liaison entre les C.R. de La Neuville et de la cote 223, et par le deuxième peloton la croupe à l'est de la Charmoise, avec mission d'interdire à l'ennemi l'entrée de Belval. Cette mise en place se fait sous un violent bombardement, l'ennemi dirigeant sur Belval, où était le cantonnement de la compagnie, un violent tir de concentration, qui, en quelques instants, rend la circulation extrêmement difficile dans les rues du village, encombrées de voitures brisées, de cadavres d'hommes et de chevaux. Les sapeurs prennent part pendant toute la journée, et dans les mêmes conditions que les troupes d'infanterie, à la défense de la position de résistance.

Dans l'après-midi, lorsque la 40e division reçoit l'ordre de replier tous ses éléments sur la deuxième position, le général commandant la D.I. prescrit au génie d'entreprendre d'urgence la construction de la parallèle des réduits de cette position, parallèle qui n'est point encore commencée, et qui pourra jouer un rôle considérable dans la défense du plateau de Fleury. La compagnie 6/2 reçoit alors l'ordre de venir se reformer à Fleury-la-Rivière, où elle arrive dans la nuit du 15 au 16.
Les 16, 17, 18 et 19 juillet, jour et nuit, les sapeurs poursuivent avec entrain leur besogne. Tandis que les mitrailleuses des fantassins et les canons des artilleurs opposent au Boche leur infranchissable barrière de fer, par une chaleur accablante, sous un bombardement continu, et dans des terrains empestés par l'ypérite, la 6/2 organise le plateau de Fleury, qu'il faut à tout prix défendre contre l'ennemi, pour l'empêcher d'avoir une vue sur la Marne et sur Épernay.
Quand, dans la nuit du 19 au 20, la 6/2 reçoit l'ordre de relève, le retour vers l'arrière ne procure pas aux sapeurs une joie sans mélange, car ils songent avec tristesse aux 76 des leurs, blessés ou intoxiqués au cours de ces cinq jours de combat, et aux quatre camarades dont les corps ont dû être laissés à Belval, et qui dorment sous le sol que les Boches ont souillé.
Mais cette impression ne sera pas de longue durée, car, déjà, les nouvelles du front tout entier deviennent meilleures, et l'on apprend bientôt que la terrible avance de l'ennemi, après avoir été brisée, se transforme en recul. La 6/2 n'a pas la consolation de participer à la poursuite, mais elle est fière d'avoir tenu le secteur-pivot dont la résistance était la condition primordiale de la réussite de toute la manœuvre.
Si son rôle n'apparaît pas aussi brillant que celui des troupes qui, dans l'ivresse de la victoire retrouvée, ont bondi pour reprendre le fruit de quatre ans de rapines, il n'en est que plus méritoire, puisque plus obscur.
Le général commandant le 5e C.A. est le premier à le reconnaître, et s'empresse de magnifier le rôle de la 6/2 dans la citation suivante :

ORDRE N° 77 DU 6 AOÛT 1918

Le général **PELLÉ** cite à l'ordre du 5e C.A. :

La compagnie 6/2, sous le commandement du capitaine **UBERTINO**.
« Superbe unité, d'une valeur morale incomparable. Mise en secteur avec l'infanterie pendant les combats du 29 mai au 1er juin 1918, a réalisé, dans des conditions difficiles, une organisation très solide du terrain, l'a continuée sans relâche malgré les pertes sensibles dues au bombardement. Travaillant encore en première ligne pendant les attaques ennemies des 15, 16, 17 juillet 1918, a collaboré avec énergie à la défense en marchant côte à côte avec l'infanterie. »
Signé : **PELLÉ**

C'est bien quelque chose que de pouvoir dire : « J'étais entre Reims et Soissons du 30 mai au 19 juillet 1918, et j'ai été une partie, infime peut-être, mais une partie quand même, du mur inexpugnable devant lequel s'est brisée la plus gigantesque offensive de la plus grande des guerres. J'ai été l'un des moellons du rempart de granit qui, en ces jours décisifs, a tenu bon devant la Marne. »
Après un tel effort, la compagnie 6/2 prend quelques jours de repos près de Charmes (Vosges), puis tient pendant deux mois le secteur d'Hoéville (Meurthe-et-Moselle), où elle installe des abris dans les lignes, tout en participant aux coups de main qui s'opèrent sur l'autre rive de la Loutre.
Les hommes sont satisfaits de la tranquillité de ce secteur, mais c'est l'époque où la Fortune, ayant changé de camp, commence à nous sourire. Tous les jours arrive la nouvelle de l'avance de nos armes sur un point du front ou sur un autre. On sent que la bête allemande est frappée à

mort. Son agonie est encore terrible et elle a par moments des soubresauts désespérés. Mais qu'importe le danger ? Les sapeurs de la 6/2 veulent être de ceux qui contribueront à lui porter le coup de grâce. Ils ont été assez longtemps à la peine, pour mériter d'être à l'honneur pendant les grandes journées qui se préparent. Aussi sont-ils heureux quand, le **20 octobre**, après un voyage de vingt-quatre heures en camions, ils débarquent à Vernancourt (Marne) et qu'on leur annonce leur prochaine participation à l'attaque qui se prépare devant Vouziers.
Dès l'arrivée des T. de C., qui ont rejoint par voie de terre, la compagnie 6/2 gagne Mars-sous-Bourcq (Ardennes) en quatre étapes de nuit. Dans la nuit du 30 au 31 octobre, elle est occupée à augmenter le nombre des moyens de passage existant sur le canal et sur l'Aisne dans le secteur de la division, entre Vouziers et Condé-lès-Vouziers, et à réparer et entretenir ceux qui existent, et qu'endommage fréquemment le tir de l'artillerie ennemie. ce travail, bien que fortement gêné par les obus toxiques et les rafales de mitrailleuses partant de la cote 153, est mené à bonne fin, et vers le milieu de la nuit, l'infanterie dispose, pour sa relève, de quatre itinéraires, franchissant le canal et l'Aisne, dont un sur pont de pilots et passerelle élargie, permettant le passage de voiturettes de mitrailleuses.
Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, le travail de réparation et d'entretien continue, en même temps qu'est effectué le renforcement du pont de pilots pour permettre le passage de l'A.L.C. et que la construction d'un autre pont de pilots est entreprise.
L'attaque doit avoir lieu à l'aube ; la compagnie 6/2 va y collaborer : d'une part en faisant marcher une section avec l'infanterie, d'autre part en réparant les ponts et les routes détruits par l'ennemi.
Dès le début de l'action, la section d'attaque a son chef et ses sergents tués ou blessés ; le caporal **Le CHANU** en prend aussitôt le commandement, et, sous le tir le plus violent, en dirige la marche sur l'alignement des éléments les plus avancés de l'infanterie. La section ayant été obligée de se replier momentanément sous la violence accrue du bombardement, le caporal **Le CHANU** la reporte résolument en avant, et la maintient pendant vingt-quatre heures sur la ligne où s'était arrêtée la progression de l'infanterie. cette section est ensuite remise à la disposition du capitaine de la 6/2 en raison des travaux considérables qui incombent au génie.
Du 1er au 10 novembre, il n'est pas une nuit où les sapeurs aient pu se reposer complètement : c'est certainement une des périodes les plus dures de toute la guerre, mais les fatigues sont supportées de bon cœur car on sent l'ennemi épuisé qui recule progressivement. Mais il a bien soin de couvrir sa retraite en laissant derrière lui des canons et des mitrailleuses, et c'est sous les balles et les obus que les sapeurs de la 6/2 doivent travailler.
Ils mettent du cœur à l'ouvrage, car ils se rendent compte que de leur empressement peut dépendre le plus ou moins de rapidité de la victoire, fantassins et artilleurs comptent sur eux. Ils ne veulent pas que ce soit en vain. Ils puisent la force de lutter contre le sommeil, la fatigue et le danger dans la joie de sentir crever sous notre poussée la digue énorme, dont les fondations étaient si solides que quatre ans d'efforts surhumains n'avaient pu ébranler. Se rappelant leur colère d'autrefois, quand les assauts les mieux préparés et les mieux soutenus n'aboutissaient qu'à des résultats négatifs ou insignifiants, quelle satisfaction ils éprouvent aujourd'hui de sentir enfin que ces labeurs n'ont pas été dépensés en pure perte !
Ç'avait été du bonheur de faire les étapes précédentes dans les pays qui, si longtemps, par delà nos lignes, avaient représente l'inconnu mystérieux qu'une barrière intangible rendait impénétrable sur le sol, maintenant libéré, que ne souillait plus la botte de l'ennemi.
La terre était redevenue française, mais les hommes manquaient, évacués par ordre de la Kommandantur.
Ce fut de l'enthousiasme quand, plus tard, sur la trace des Boches, la compagnie 6/2 entra dans des villages encore habités, participant à la joie des populations, qui saluaient, sous les casques bosselés et les uniformes défraîchis, les représentants de la patrie retrouvée.

Les libérateurs faisaient une marche triomphale dont voici les étapes, avec l'emploi de leur temps :
1er et 2 novembre. - Une section marche à l'attaque avec l'infanterie ; les autres réparent les ponts de l'Aisne.
3, 4 et 5 novembre. - Réfection des ponts de Ballay et de Quatre-Champs.
6 au 8 novembre. - Construction de ponts sur le canal des Ardennes, à Malmy, et sur la rivière, la Bar.
Tous ces ponts, construits avec des matériaux trouvés dans la région et amenés à pied d'œuvre au prix de sérieux efforts, ont donné passage non seulement aux convois de la 40e D.I., mais à ceux de la 42e D.I., entre Vouziers et Noirval, et de la 120e entre Le Chesne et Malmy ; ce n'est qu'au prix d'un effort considérable que la 6/2 a pu mener ces travaux à bonne fin, au milieu de conditions atmosphériques défectueuses, avec des moyens de fortune et un outillage extrêmement rudimentaire.
Le 11 novembre au matin, un télégramme du maréchal **FOCH** prescrit la suspension des hostilités. Les Allemands, qui ont sollicité un armistice, capitulent en souscrivant aux dures mais justes conditions qui leur sont imposées.
Chacun a le cœur soulagé à la pensée que l'effroyable cauchemar est terminé et que la vraie vie va reprendre ; que la France, dorénavant, va rejeter cette tunique de vaincu qu'elle revêtait depuis un demi-siècle et que, libérée de la sauvage étreinte de l'irréconciliable ennemi, forte et fière de sa victoire, elle va pouvoir redevenir, grâce à ses poilus, la grande nation d'autrefois.
Tous sont sensibles à l'ordre du jour de félicitations du maréchal **FOCH** :
G.Q.G.A. le 12 novembre 1918.

Officiers, sous-officiers, soldats des armées alliées.

Après avoir résolument arrêté l'ennemi, vous l'avez pendant des mois, avec une foi et une énergie inlassables, attaqué sans répit. Vous avez gagné la plus grande bataille de l'Histoire, et sauvé la cause la plus sacrée : la liberté du monde. Soyez fiers ! D'une gloire immortelle vous avez paré vos drapeaux.
La postérité vous garde sa reconnaissance.
Le Maréchal de France
Commandant en chef les armées alliées
Signé : **FOCH**.

La compagnie 6/2, après la signature de l'armistice, se rend par étapes, d'abord dans la région de Châlons, puis à travers la Lorraine et le Palatinat, à Kaiserslautern (Bavière rhénane), où elle fait un mois d'occupation. Dans les pays désannexés, les sapeurs partagent la joie des populations qui saluent leurs libérateurs.
En Allemagne, ils savent imposer le respect de la France à des ennemis, étonnés de notre modération.
Le 31 janvier 1919, jour où elle quitte le Palatinat, pour regagner la France, la compagnie 6/2 reçoit la consécration de son héroïsme dans la citation suivante qui lui donne droit à la fourragère :

Le maréchal de France, commandant en chef les armées de l'Est, cite à l'ordre de l'armée :

La compagnie 6/2
Unité remarquablement entraînée, dont les qualités techniques et le dévouement font l'admiration des fantassins et des artilleurs. Du 1er au 10 novembre 1918, sous les ordres du

lieutenant **DUCASTEL**, a exécuté sous le feu, de jour et de nuit, en dépit des plus grandes difficultés atmosphériques et des plus lourdes fatigues, la construction des ponts sur l'Aisne et de nombreux travaux de réparation de routes, aidant ainsi de la manière la plus heureuse à la progression des troupes d'attaque.
G.Q.G., le 31 janvier 1919.
Signé : **PÉTAIN**.

C'est la suprême récompense de la compagnie 6/2 qui, ayant bien mérité de la patrie, ne pouvait terminer la campagne sur une plus belle page, elle qui en avait écrit de si glorieuses au Livre de la guerre.

Elle est maintenant revenue dans ce Verdun inviolé qu'elle a si bien défendu, et elle va prendre au sein du 9e génie la place d'honneur à laquelle elle a droit. Elle restera l'unité d'élite de ce glorieux régiment qui a reçu dès sa formation le baptême du feu et qui a su se montrer digne des grandes traditions de ses anciens de Sébastopol et de la Bérésina.

Le souvenir de cinq ans de luttes et de souffrances communes sera le trait d'union entre ceux qui ont eu l'honneur de lui appartenir et ils se rappelleront toujours avec orgueil le temps qu'il y ont passé.
Oui, qui que vous soyez, mineurs du Nord ou du Centre, ouvriers parisiens, laboureurs bretons, paysans champenois ou gascons, ou montagnards des Alpes, vous qui êtes venus des quatre coins du pays pour défendre la frontière menacée, et derrière elle le patrimoine indivisible de la France tout entière, vous qui avez pâli dans les mines de l'Argonne ou qui vous êtes enlisés dans les boues de la Somme, qui avez, tour à tour, remué la craie de Champagne ou les cailloux de la Meuse, laissant dans tous les secteurs l'empreinte de vos pioches et la teinte de votre sang ; vous dont le rude métier n'a jamais affaibli le courage, et qui avez toujours conservé, à travers les brouillards des jours sombres, la claire vision du but à atteindre, soyez fiers de votre compagnie et prenez votre part de l'hommage qui lui est rendu ici !
Et vous qui n'êtes plus, nos glorieux morts, qui dormez sous des tertres fleuris, à l'abri de la croix ornée de la cocarde tricolore ou dont les restes gisent épars dans la terre que vous avez retournée, vous pouvez être satisfaits de notre œuvre qui est la vôtre. Le destin vous a fauchés avant que sonne l'heure des glorieuses revanches et de l'immanente justice. Mais vous avez toujours eu confiance dans le triomphe du droit. Nous vous avons vengés et c'est de votre sacrifice qu'est née notre victoire, celle dont le nom flamboie en lettres d'or sur notre fanion cravaté de la Fourragère, symbole de notre union dans le combat, emblème de tous ceux, morts ou survivants, qui ont fait partie de la compagnie 6/2.

LISTE DES PERTES DE LA COMPAGNIE 6/2 DU 9e GÉNIE

NOMS ET PRÉNOMS	GRADE	CLASSE	DATE DU DÉCÈS
BINET	Lieutenant	"	20 janvier 1915
BODET	Lieutenant	"	15 juillet 1918
RAUYER	Sous-Lieutenant	"	26 septembre 1915
AUBIN (Marceau)	Sapeur-mineur	1911	29 octobre 1915
ARNOULD (Léonide)	Sapeur-mineur	1899	4 septembre 1916
ARCHAMBEAU (Raymond)	Sergent	1911	6 septembre 1915
ANÉZO (Alexandre)	Sapeur-mineur	1910	7 octobre 1915

P. CHAGNOUX
Juin 2009

NOMS ET PRÉNOMS	GRADE	CLASSE	DATE DU DÉCÈS
ALLONCLE (Jean-Baptiste)	Sapeur-mineur	1896	7 avril 1916
BAUVAL (Paul-Bert)	Sapeur-mineur	1911	14 juillet 1915
BAUCHER (Isidore	Sapeur-mineur	1910	19 mars 1915
BATAIL (Lucien)	Caporal	1899	12 décembre 1914
BARBET (Émile)	Sapeur-mineur	1911	6 octobre 1915
BALDAUF (Chrétien)	Sapeur-mineur	1903	13 avril 1915
BALAINE (Paul)	Sapeur-mineur	1915	28 avril 1916
BLAISE (Jules)	Sapeur-mineur	1898	2 juin 1915
BLESTEAU (Marcel)	Sapeur-mineur	1908	25 septembre 1915
BOLDERIN (Gaston)	Sapeur-mineur	1911	9 novembre 1916
BORGUET (Léon)	Sapeur-mineur	1897	10 août 1914
BOUDIN (Émile)	Sergent	1903	5 septembre 1917
BOURGEOIS (Eugène)	1er sapeur-mineur	1914	9 septembre 1915
BOUSSUGUE (Paul)	Sapeur-mineur	1913	30 septembre 1915
BRAURE (Élie)	Maître ouvrier	1911	6 octobre 1915
BRETEL (Émile)	Sapeur-mineur	1908	6 septembre 1917
BRIAND (Jean)	Sapeur-mineur	1914	25 septembre 1915
BRIDONNEAU (Emmanuel)	Caporal	1911	28 avril 1915
BIANCITTO (Joseph)	Sapeur-mineur	1900	22 octobre 1917
BIÉDIGER (Léopold)	Sapeur-mineur	1915	12 novembre1916
BILLON (Émile)	Caporal	1898	10 août 1914
BUGEAUD (Gaston)	Maître ouvrier	1911	7 avril 1917
BABLOT (Léon)	Sapeur-mineur	1915	14 août 1915
BAILLARD (Adrien)	Sergent	1910	28 novembre 1918
BENJAMIN (Émile)	Sapeur-mineur	1905	19 mars 1915
BAYLE (Antoine)	Maître ouvrier	1896	23 avril 1915
CAMUS (Alfred)	Sapeur-mineur	1914	26 septembre 1915
CARLE (Eugène)	Sergent	1900	1er octobre 1916
CATTIAUX (Paul)	Sapeur-mineur	1913	22 août 1914
CAVEL (Clotaire)	Sapeur-mineur	1908	13 novembre 1916
CHAMPION (Eugène)	Caporal	1916	14 octobre 1917
CHATAUX (Jules)	Sapeur-mineur	1893	18 avril 1915
CHATILLON (Georges)	Sapeur-conducteur	1893	3 octobre 1918
CHAUSSÉE (Eugène)	Sapeur-mineur	1912	12 avril 1915
CHAUVIN (Désiré)	Sapeur-mineur	1915	12 juin 1915
CLERC (Gaston)	Sapeur-mineur	1914	12 avril 1915
CLERC (Jean)	Sapeur-conducteur	1917	16 juin 1918
COLCY (Georges)	Sapeur-mineur	1915	21 août 1916
COLINET (Raymond)	Sapeur-mineur	1915	29 juin 1915
COMPÈRE (Edmond)	Sapeur-mineur	1912	30 juin 1915
COUPÉ (César)	Sapeur-mineur	1915	22 juin 1915
CRÉMER (Joseph)	Maître ouvrier	1908	16 avril 1915
CRÉPEAUX (Joachim)	Sergent	1914	9 juillet 1918
DELINEAUX (Arthur)	Sapeur-mineur	1913	4 février 1915
DELMAS (Émile)	Sapeur-mineur	1903	30 juillet 1915
DÉMAZY (Victor)	Caporal	1913	26 mai 1916
De TANOUARN (Marie-J.)	Sapeur-mineur	1915	10 septembre 1915
DEVOUGE (Marcel)	Sapeur-mineur	1914	17 juillet 1918

NOMS ET PRÉNOMS	GRADE	CLASSE	DATE DU DÉCÈS
DOURDON (Louis)	Sapeur-mineur	1912	7 août 1915
DOURLEN (Désiré)	Sapeur-mineur	1909	6 octobre 1915
DOS (Henri)	Sapeur-mineur	1909	1er novembre 1918
DUCHESNE (Zéphirin)	Clairon	1911	19 mai 1915
DUJOL (Jean)	Sapeur-mineur	1917	14 novembre 1917
DUPREY (Pierre)	Sapeur-mineur	1906	16 août 1917
DUPUY (Maurice)	Sapeur-mineur	1905	29 juin 1915
DAVID (Jules)	Sapeur-mineur	1913	15 juillet 1918
DECOBECQUE (Ferdinand)	Sapeur-mineur	1905	29 septembre 1915
DUQUENNE (Henri)	Sapeur-mineur	1912	4 juin 1915
DUQUENNE (Edgar)	Maître ouvrier	1906	11 novembre 1916
BETOUZET (Gaston)	Sapeur-mineur	1907	1er juillet 1918
ÉVRARD (Narcisse)	Caporal	1913	28 novembre 1918
ÉVRARD (Edmond)	Sapeur-mineur	1911	19 avril 1915
FAUDEUX (Hippolyte)	Sapeur-mineur	1898	12 décembre 1916
FAUGERAS (André)	Sapeur-mineur	1917	23 avril 1917
FÉCHEROLLE (Jules)	Sapeur-mineur	1907	21 mars 1915
FERAUGE (Moïse)	Sapeur-mineur	1906	6 octobre 1915
FÉRON (Charles)	Sapeur-mineur	1905	24 avril 1916
FIÉVEZ (Georges)	Sapeur-mineur	1910	7 octobre 1915
FLAGELLA (Adrien)	Sapeur-conducteur	1899	4 novembre 1918
FONTAINE (Jean)	Sapeur-mineur	1901	20 juillet 1915
FOUCHER (Pierre)	Sapeur-mineur	1904	21 avril 1916
FOUVERNE (Louis)	Sapeur-mineur	1910	11 juillet 1915
FRICOT (Paul)	Sapeur-mineur	1904	27 septembre 1915
FRIDICH (Louis)	Caporal	1911	22 mai 1915
GAGÉ (Robert)	Sapeur-mineur	1915	12 novembre 1916
GALLETIER (Raymond)	Sapeur-mineur	1914	1er mai 1915
GAUTHIER (Joseph)	Sapeur-mineur	1902	29 octobre 191(
GAUTIER (Édouard)	Sapeur-mineur	1901	6 octobre 1915
GÉFLOT (Constant)	Sapeur-mineur	1908	30 mai 1915
GOBERT (Albert)	Sapeur-mineur	1912	16 décembre 1916
GODET (Alphonse)	Sergent	1902	8 octobre 1915
GÉMOT (Victorien)	Sapeur-mineur	1915	29 juin 1915
GONNET (Léon)	Sapeur-mineur	1914	29 septembre 1916
GUÊCHE (Antoine)	Sapeur-mineur	1911	24 juin 1915
GUÉNON (Eugène)	Sapeur-mineur	1909	30 mai 1915
GUÉRIN (Alexis)	Sapeur-mineur	1909	7 avril 1917
GUILBERT (Léon)	Sapeur-mineur	1901	6 octobre 1915
GUIGARD (Anatole)	Sapeur-mineur	1907	30 octobre 1915
HAMEL (Jules)	Sapeur-mineur	1904	4 juin 1915
HÉBERT (Gaston)	Sapeur-mineur	1902	30 juillet 1915
HENRICY (Dominique)	Caporal	1900	14 juin 1918
HENRY (Honoré)	Sapeur-mineur	1912	4 juillet 1915
HERVOUET (Eugène)	Sapeur-mineur	1912	9 avril 1915
HOURDOIR (Kléber)	Sapeur-mineur	1915	30 avril 1915
HUET (Louis)	Sapeur-mineur	1904	20 juillet 1915
ITASSE (Camille)	Sapeur-mineur	1912	26 mai 1916

NOMS ET PRÉNOMS	GRADE	CLASSE	DATE DU DÉCÈS
JACTEL (Arsène)	Sapeur-mineur	1903	6 juin 1915
JESPAS (Robert)	Sapeur-mineur	1911	18 mars 1915
JOSSET (Félix)	Sapeur-mineur	1915	6 novembre 1916
KLING (Édouard)	Sapeur-mineur	1911	9 mars 1915
KURTZEMANN (Adolphe	Sapeur-mineur	1908	25 septembre 1915
LALLEMAND (Julien)	Caporal fourrier	1908	3 décembre 1918
LELOUP (Gaston)	Sapeur-mineur	1903	7 octobre 1915
LAMOUR (Fernand)	Sapeur-mineur	1902	4 juillet 1915
LAUNOY (Jules)	Sapeur-mineur	1906	31 mars 1915
LAURENT (Henri)	Sapeur-mineur	1909	31 mars 1916
LECAM (Jean)	Sapeur-mineur	1913	30 juin 1915
LECER (Joseph)	Adjudant	1910	6 novembre 1916
LECLERCQ (Charles)	Sapeur-conducteur	1902	13 avril 1915
LECLERCQ (Adolphe)	Sapeur-mineur	1913	23 septembre 1914
LECLÈRE (Pierre)	Sapeur-mineur	1912	16 septembre 1914
LEFÈVRE (Prosper	Sapeur-mineur	1899	25 avril 1916
LEROY (Gaston)	Sapeur-mineur	1901	9 septembre 1917
LESOURD (Jules)	Sapeur-mineur	1901	1er octobre 1915
LEVÊQUE (Gaston)	Caporal	1912	18 mars 1915
LISSOUDE (Jean)	Sapeur-mineur	1902	23 janvier 1919
LITAS (Jules)	Sapeur-mineur	1912	28 janvier 1915
LOUIS (Henri)	Sapeur-mineur	1912	27 février 1915
MARITAN (Jean)	Sapeur-mineur	1907	25 juin 1916
MAUDUIT (Constant)	Maître ouvrier	1915	3 septembre 1917
MAURICE	Sapeur-mineur	1903	12 novembre 1916
MEHEUST (Léon)	Sapeur-mineur	1901	21 février 1916
MENUT (Charles)	Adjudant	1911	5 avril 1917
MILLER (Ferdinand)	Sapeur-mineur	1904	1er août 1916
MILLION (Marie)	Sapeur-mineur	1902	24 mars 1917
MOIGU (Émile)	Sapeur-mineur	1911	17 octobre 1914
MOUGE (Alphonse)	Sapeur-mineur	1910	26 septembre 1918
MOUGIN (Albert)	Adjudant	1897	26 mars 1918
MOUIAUX (Jules)	Maître ouvrier	1912	13 novembre 1916
MOULIN (Pierre)	Sapeur-mineur	1904	15 juin 1915
MOUSSE (Robert)	Sapeur-mineur	1906	2 septembre 1917
MOUSSET (Gabriel)	Sapeur-mineur	1905	28 avril 1916
MULLER (Edmond)	Sapeur-mineur	1905	1er mai 1915
NURY (Antoine)	Sapeur-mineur	1896	10 septembre 1916
NOTTREL (Joseph)	Adjudant	1909	28 septembre 1915
ORY (Eugène)	Sapeur-mineur	1915	22 mai 1915
PALISSE (Marcel)	Sapeur-mineur	1915	1er décembre 1918
PARISOT (Léon)	Sapeur-mineur	1899	12 octobre 1914
PÉROTIN (Léon)	Sapeur-mineur	1903	16 septembre 1914
PERROCHEAU (Emmanuel)	Sapeur-mineur	1908	30 mai 1915
PETÉ (Émile)	Sapeur-mineur	1912	4 juin 1915
PETIT (Auguste)	Sapeur-mineur	1914	6 avril 1915
PETIT (Léon)	Sergent	1900	25 mars 1917
PETIT (Alfred)	Sapeur-mineur	1905	7 octobre 1915

P. CHAGNOUX
Juin 2009

NOMS ET PRÉNOMS	GRADE	CLASSE	DATE DU DÉCÈS
PHILIPPE (Désiré)	Sapeur-mineur	1900	15 mars 1915
PIALA (Marcel)	Sapeur-mineur	1913	7 mai 1915
PIERRE (Marie)	Maître ouvrier	1911	28 août 1914
POTTIER (Maurice)	Sapeur-mineur	1914	11 novembre 1916
POULAIN (René)	Sapeur-mineur	1915	30 mai 1915
PRADAL (Pierre)	Sapeur-mineur	1900	1er octobre 1918
PRÊTRE (Joseph)	Sapeur-mineur	1912	5 janvier 1916
PRÉVOST (Léon)	Sergent	1913	15 juillet 1918
QUINEPEUT (Marcel)	Maître ouvrier	1913	12 novembre 1916
RAPINAT (Lucien)	Sergent	1915	1er novembre 1918
RATEAU (Jules)	Sapeur-mineur	1906	2 octobre 1916
RAULIC (François)	Sapeur-mineur	1904	8 juin 1915
RÉAUX (Camille)	Sapeur-mineur	1908	6 octobre 1915
RENONCOURT (Arthur)	Sapeur-mineur	1902	20 juin 1915
REUSON (Paulin)	Sapeur-mineur	1899	23 mai 1915
ROUXEL (Jean)	Sergent	1906	6 novembre 1916
TAFFOUREAU (Lucien)	Maître ouvrier	1911	12 avril 1915
TEILLIER (Jules)	Sapeur-mineur	1910	6 octobre 1915
TEILLIER (Pierre)	Sergent	1913	6 septembre 1915
THIEURRY (Auguste)	Sapeur-mineur	1906	23 juin 1916
THILLAYE (Constant)	Sapeur-mineur	1902	27 mars 1916
TORCH (Yves)	Sapeur-mineur	1898	23 mai 1915
SAINTILAN (Joseph)	Sapeur-mineur	1913	8 août 1915
SAINT-SEVIN (Gaston)	Sapeur-mineur	1897	4 septembre 1918
SAVADOUX (Louis)	Sapeur-mineur	1917	14 novembre 1917
SOIMET (Victor)	Sapeur-mineur	1906	28 avril 1916
STEMM (Eugène)	Sapeur-mineur	1904	6 octobre 1915
STÉVENIN (Maurice)	Sapeur-mineur	1909	2 octobre 1916
VIAL (Joseph)	Sapeur-mineur	1894	23 avril 1917
VIART (Noël)	Sapeur-mineur	1915	16 avril 1915
VERMEULEN (Albert)	Sapeur-mineur	1912	6 octobre 1915
WILLEVEAU (Jules)	Sapeur-mineur	1903	6 avril 1915
WUILLEZ (Edmond)	Sapeur-mineur	1903	6 octobre 1915

Ancêtres